



Deutscher Bundestag

Visite du Bundestag allemand

Informations à l'intention des visiteurs en groupe
et individuels pour l'année 2015





Programme proposé aux groupes de visiteurs et aux visiteurs individuels

La participation aux activités proposées par le Service d'accueil des visiteurs du Bundestag allemand est gratuite.

Visite du toit-terrasse et de la coupole du bâtiment du Reichstag offrant une vue sur le quartier du parlement et du gouvernement

La coupole et le toit-terrasse du bâtiment du Reichstag sont ouverts tous les jours de 8 h à 24 h (dernière entrée à 22 h). La visite est *possible uniquement après réservation au préalable*.

Les formulaires de réservation en ligne se trouvent à la page suivante : www.bundestag.de/htdocs_f/visites. Il n'est malheureusement pas possible de prendre des réservations par téléphone.

Les visiteurs non inscrits peuvent réserver leur accès seulement deux heures à l'avance, en fonction des capacités restées disponibles, auprès du guichet du Service d'accueil des visiteurs situé à côté du Berlin-Pavillon, Scheidemannstraße, le long du Tiergarten. Le guichet est ouvert de 8 h à 18 h durant les mois d'hiver (1^{er} novembre–31 mars), et de 8 h à 20 h durant les mois d'été (1^{er} avril–31 octobre)

La coupole et le toit-terrasse seront fermés le 24 décembre, toute la journée, et le 31 décembre à partir de 16 h. De plus, durant les semaines du 9 au 13 mars, du 6 au 10 juillet, du 20 au 24 juillet et du 19 au 23 octobre 2015, la coupole sera inaccessible pour travaux d'entretien. Le toit-terrasse demeure accessible durant ces périodes.

Les informations concernant les fermetures supplémentaires de la coupole sont disponibles également sur internet, sur le site www.bundestag.de, par affichage ou en appelant le Service d'accueil des visiteurs, aux numéros +49 (0)30 227-32152 et +49 (0)30 227-35908, aux heures suivantes : le lundi, de 9 h à 15 h ; du mardi au jeudi, de 9 h à 16 h ; le vendredi, de 9 h à 13 h 30.

Remarque importante

La possibilité de visiter la coupole et le toit-terrasse est dépendante des travaux parlementaires en cours ainsi que de la météo ou des conditions de sécurité. La visite de la coupole ne peut dès lors pas être garantie. Même les visites déjà confirmées peuvent faire l'objet d'une annulation de dernière minute, sur place. Pour

les annulations de toute dernière minute, il n'est malheureusement pas possible de vous en informer individuellement par courriel, téléphone ou fax.

Audioguide Coupole du Reichstag

Votre guide personnel de la coupole du Reichstag vous dira pendant une vingtaine de minutes tout ce qu'il faut savoir sur le bâtiment et son quartier, sur le Bundestag allemand, sur le travail parlementaire et sur les monuments et curiosités de Berlin que vous pourrez admirer en montant puis en descendant les 230 mètres de rampe de la coupole. Faciles d'utilisation, les audioguides sont mis à votre disposition à votre arrivée au toit-terrasse, dans 11 langues : allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe et turc. Des versions de l'audioguide pour les enfants, pour les non-voyants et en « langue simple », ainsi qu'un vidéoguide pour les non-entendants sont également proposées (en allemand). L'audioguide n'est pas disponible durant les périodes de fermeture de la coupole.

Le restaurant du toit-terrasse

Le restaurant du toit-terrasse situé à l'est de la coupole est ouvert tous les jours de 9 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 24 h. Vous pouvez réserver en appelant le numéro +49 30 226-29933 ou par courriel à berlin@feinkost-kaefer.de.



Exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières

Il est possible de suivre un exposé à la tribune des visiteurs de la salle des séances plénières. D'une durée de 45 minutes, ces exposés vous en apprennent plus sur les missions, la méthode de travail et la composition du parlement, ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. L'exposé commence chaque fois à l'heure pleine. La visite individuelle de la coupole est possible après l'exposé (voir remarque p. 4).

Comme nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places, nous vous demandons de vous inscrire par écrit.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le chapitre « Nous vous informons avec plaisir ! »



Les exposés à la tribune des visiteurs ne sont organisés qu'en dehors des périodes de séance (voir p. 21) :

Du lundi au vendredi

- D'avril à octobre : de 9 h à 18 h
(en cas de forte demande, jusqu'à 22 h)
- De novembre à mars : de 9 h à 17 h

Samedi, dimanche et jours fériés

- D'avril à octobre : de 9 h à 18 h
(en cas de forte demande, jusqu'à 22 h)
- De novembre à mars : de 10 h à 16 h

Le mardi, exposé dans d'autres langues

- Anglais : 11 h
- Français : 13 h

Le mercredi, exposé pour les groupes scolaires
(en allemand)

- Pour les élèves du collège : 11 h

Il n'y a pas d'exposés les jours suivants :

3 avril (Vendredi saint), 5 avril (Pâques), 15 novembre
(Jour de deuil national allemand), 23–26 décembre
(Noël) et 31 décembre (Saint-Sylvestre).



Visite d'une séance plénière

Assistez en direct à une assemblée plénière du Bundestag allemand depuis la tribune de la salle des séances.

Vous suivez pendant une heure environ un débat du Bundestag (en allemand ; pas d'interprétation en d'autres langues). Vous pouvez ensuite visiter individuellement la coupole (voir remarque p. 4).

Comme nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places, nous vous demandons de vous inscrire bien à l'avance par écrit. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le chapitre « Nous vous informons avec plaisir ! ».

La visite d'une séance plénière n'est possible que durant les semaines de séance, aux heures suivantes (voir page 21) :

- le mercredi de 13 h à 16 h environ
- le jeudi de 9 h à 22 h environ
- le vendredi de 9 h à 14 h environ.



Visite sur invitation des députés

Des groupes de visiteurs (10 participants au moins) peuvent être invités par un membre du Bundestag à une *visite d'information* ou à une *séance plénière*, pour un nombre limité de participants. Veuillez noter que la demande concernant ces offres subventionnées est généralement beaucoup plus élevée que les capacités disponibles.

La *visite d'une séance plénière* dure environ une heure. Elle est suivie d'un échange de vues avec le/la député(e) ayant invité le groupe, d'une collation et d'une photo de groupe. Vous avez ensuite la possibilité de visiter la coupole (voir remarque p. 4).

Une *visite d'information* comprend un exposé de 45 minutes sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement, ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag, suivi d'un échange de vues avec le/la député(e) ayant invité le groupe, d'une collation et d'une photo de groupe. Vous avez ensuite la possibilité de visiter la coupole (voir remarque p. 4).

À g., séance constitutive du 18^e Bundestag, le 22 octobre 2013. Vous pouvez assister à une séance plénière depuis la tribune des visiteurs.



Visites guidées

Lorsqu'il n'y a pas de séance (voir page 21), différents types de visites guidées sont organisés ; leur durée est chaque fois de 90 minutes. Le nombre de participants y est limité à 25 personnes. Comme nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places, nous vous demandons de vous inscrire bien à l'avance par écrit. Vous trouverez des informations à ce sujet à la page 16.

Visite guidée du bâtiment du Reichstag

Nous vous proposons un exposé sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement, ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole (voir remarque p. 4) :

■ tous les jours à 10 h 30, 13 h 30, 15 h 30 et 18 h 30 (en allemand).

Visite guidée centrée sur l'histoire parlementaire

À différents endroits, particulièrement mis en évidence, du bâtiment du Reichstag, vous pourrez découvrir des détails intéressants de l'histoire de ce bâtiment et de l'évolution du parlementarisme en Allemagne, des origines à nos jours (âge minimum conseillé : 15 ans). Ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole (voir remarque p. 4) :

■ tous les jours à 9 h, 10 h 30, 12 h, 13 h 30 et 15 h (en allemand).



Visite guidée du bâtiment du Reichstag pour les familles

Pour les familles avec des enfants âgés de 6 à 14 ans, nous proposons des explications destinées aux enfants sur les missions, la méthode de travail et la composition du Parlement ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Ensuite, possibilité de visiter individuellement la coupole (voir remarque p. 4) :

■ le samedi, le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 10 h, 12 h 30 et 14 h 30 (en allemand).

Visites guidées consacrées aux réalisations artistiques et architecturales

■ le samedi, le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 11 h 30 (en allemand).

Vous pouvez ensuite visiter la coupole (voir remarque p. 4).

Visites guidées consacrées aux réalisations artistiques et architecturales dans les bâtiments Paul-Löbe ou Jakob-Kaiser

■ Le samedi, le dimanche et, le cas échéant, les jours fériés, à 14 h au bâtiment Paul-Löbe et à 16 h au bâtiment Jakob-Kaiser (en allemand).

À l'issue de la visite guidée, vous pouvez visiter la coupole (voir remarque p. 4).

Visites guidées pour groupes de visiteurs étrangers

Il est possible d'organiser, sur demande, des visites guidées pour des groupes à partir de 6 participants dans les langues suivantes : anglais, danois, espagnol, français, italien, norvégien, polonais, russe et, bien entendu, allemand.

Il n'y a pas de visites guidées les jours suivants :

3 avril (Vendredi saint), 5 avril (Pâques), 15 novembre (Jour de deuil national allemand), 23–26 décembre (Noël) et 31 décembre (Saint-Sylvestre).

Journées pour enfants

Durant les « Journées pour enfants » (16 mars, 18 mai, 21 septembre, 9 novembre, 14 décembre), les groupes scolaires ou groupes d'enfants âgés de 5 à 14 ans ainsi qu'une personne au moins les accompagnant pourront suivre, entre 8 h et 14 h (dernière admission : 13 h), une visite guidée du bâtiment du Reichstag spécialement conçue à leur intention. Des visites guidées adaptées aux enfants pour groupes scolaires ou non, de 25 enfants maximum, ont également lieu le reste de l'année, sur demande. Nous vous prions de vous inscrire à temps, par courriel à l'adresse kindertag@bundestag.de.

Jeu de rôle pour les jeunes

Les élèves de seconde ou d'une classe supérieure peuvent se familiariser avec le travail du Bundestag en prenant la place d'un député, grâce au jeu de rôle « Découverte ludique de la démocratie parlementaire ». Le programme comprend une visite guidée du bâtiment du Reichstag et le déjeuner. La visite individuelle de la coupole est possible à la fin du programme (voir remarque p. 4). Le jeu de rôle a lieu le lundi et le mardi, de 8 h à 14 h 30 et est destiné à des groupes de 25 à 45 personnes. Pour plus de détails, appelez le +49 30 227-32013 ou consultez la page www.bundestag.de/htdocs_f/visites/besgrupp/kindjug.html www.bundestag.de/planspiel
Les inscriptions se font par écrit :
■ planspiel@bundestag.de



Exposition historique du Bundestag allemand

Vous pouvez visiter l'exposition du Bundestag allemand sur l'histoire parlementaire, intitulée « Cours, contours et détours », au Deutscher Dom, sur le Gendarmenmarkt. L'exposition présente sur cinq étages l'évolution au cours de l'histoire du système parlementaire en Allemagne.

Nous vous proposons :

- des visites guidées d'une durée de 90 minutes pour les groupes de visiteurs de minimum 10 à maximum 50 participants ;
- des visites guidées de 30 minutes, sur des thèmes choisis, pour les visiteurs individuels (toutes les 30 minutes, entre 11 h et 17 h) ;
- sur demande, des visites guidées en anglais, français et italien.

L'exposition est ouverte du mardi au dimanche de 10 h à 18 h (jusqu'à 19 h de mai à septembre). Vous trouverez des informations sur l'exposition à la page www.bundestag.de/htdocs_f/visites/besgrupp/histaust.html www.bundestag.de/deutscherdom.

- Deutscher Dom, Gendarmenmarkt 1, 10117 Berlin
- historischeausstellung@bundestag.de

Transports publics

Métro (U-Bahn) : U2, U6 Stadtmitte ; U6 Französische Straße

Bus : 147 U Stadtmitte ; TXL Unter den Linden/ Friedrichstraße





DEM DEUTSCHEN VOLKE

Nous vous informons avec plaisir !

Inscription

Si vous êtes intéressé par nos offres, faites-nous parvenir votre inscription à l'adresse suivante :

■ Deutscher Bundestag

Besucherdienst

Platz der Republik 1

11011 Berlin

■ Fax : +49 30 227-30027

■ Internet : www.bundestag.de/htdocs_f/visites

Ce que votre demande doit contenir : Veuillez mentionner la date et l'heure souhaitées pour la visite, le nombre de visiteurs et la présentation à laquelle vous désirez participer. Veuillez également indiquer une à trois dates de repli, car les dates souhaitées ne peuvent pas toujours être respectées. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse et votre numéro de téléphone.

Attention : Étant donné la forte demande et nos capacités limitées, toutes les demandes ne peuvent pas recevoir de réponse positive. Les inscriptions de dernière minute pour les exposés pendant le week-end ne peuvent être prises en compte que si elles nous parviennent au plus tard le jeudi avant la date souhaitée.

Renseignements

Nous répondons par téléphone à vos questions sur l'offre du Service d'accueil du Bundestag allemand :

■ +49 30 227-32152 ou +49 30 227-35908

■ besucherdienst@bundestag.de



Remarques générales

L'âge minimum pour la participation aux groupes de visite est de 15 ans. Il n'y a pas d'âge minimum pour la visite du toit-terrasse et de la coupole, les visites scolaires, les visites guidées pour les familles et la « Journée pour enfants ».

Pour des raisons de sécurité, les bagages volumineux ne sont pas autorisés dans le bâtiment du Reichstag. Ils ne peuvent pas être mis en consigne sur place.

L'accès se fait par le portail ouest du bâtiment du Reichstag, Scheidemannstraße (« Zentraler Eingang für Besucher »). Les visiteurs sont soumis à un contrôle d'identité et contrôlés par détecteur de métaux, et les sacs, manteaux et autres objets sont soumis à un contrôle radioscopique.

La visite du Bundestag peut être garantie uniquement si tous les visiteurs ont fourni les renseignements suivants : nom, prénom et date de naissance. Le Service d'accueil des visiteurs fournit à cet effet un formulaire à remplir ; pour les groupes de visiteurs, veuillez indiquer les noms dans l'ordre alphabétique. En cas d'inscription en ligne, à l'adresse www.bundestag.de/htdocs_f/visites, vous devez fournir ces renseignements pour chacun des participants au moment de la demande de votre visite, sans quoi cette demande ne pourra être traitée.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de dernière minute qui seront communiquées, entre autres, par affichage.



À l'attention des personnes handicapées

Le Bundestag allemand garantit par principe l'accès aux personnes handicapées. Le bâtiment du Reichstag est accessible aux fauteuils roulants par les rampes ainsi que par l'entrée réservée (« Behinderteneingang »), porte West C. L'exposition historique au Deutscher Dom est elle aussi accessible aux personnes handicapées. En cas de besoin, des fauteuils roulants sont mis à disposition en prêt. Les visiteurs malentendants peuvent suivre plus facilement les débats en séance plénière et les exposés à la tribune des visiteurs grâce à des boucles à induction. Les groupes de visiteurs sourds et malentendants d'au moins dix participants peuvent bénéficier d'une interprétation en langue des signes – à condition que la demande en soit communiquée à temps par écrit.

Les déficients visuels sont aidés par des inscriptions en braille et des annonces sonores dans les ascenseurs. Des maquettes tactiles du bâtiment du Reichstag, de la salle plénière et de la coupole ainsi qu'un plan en relief du quartier parlementaire et gouvernemental permettent aux visiteurs déficients visuels de découvrir les lieux de la démocratie. Sur demande, des visites guidées pour déficients visuels sont organisées pour les groupes de minimum dix participants.

Il existe une version de l'audioguide pour non-voyants (description audio et valisette transportable d'objets tactiles), ainsi qu'un guide vidéo pour les non-entendants. Un audioguide en « langue simple » est également proposé (en allemand).



Documentation

Toute la documentation pouvant intéresser les visiteurs est à leur disposition dans la zone d'accès, porte Ouest, ainsi qu'au vestiaire de la tribune des visiteurs. Cette documentation peut aussi être demandée par écrit à l'adresse :

■ Deutscher Bundestag
Öffentlichkeitsarbeit
Platz der Republik 1
11011 Berlin

ou par fax :

■ +49 (0)30 227-36200

Informations complémentaires :

■ www.bundestag.de



Semaines de séance du
Bundestag allemand en 2015

- Janvier 12.1 – 16.1 / 26.1 – 30.1
- Février 2.2 – 6.2 / 23.2 – 27.2
- Mars 2.3 – 6.3 / 16.3 – 20.3 / 23.3 – 27.3
- Avril 20.4 – 24.4
- Mai 4.5 – 8.5 / 18.5 – 22.5
- Juin 8.6 – 12.6 / 15.6 – 19.6 / 29.6 – 3.7
- Juillet / Août – Pas de séances
- Septembre 7.9 – 11.9 / 21.9 – 25.9 / 28.9 – 2.10
- Octobre 12.10 – 16.10
- Novembre 2.11 – 6.11 / 9.11 – 13.11 / 23.11 – 27.11 / 30.11 – 4.12
- Décembre 14.12 – 18.12

Durant les semaines de séance, les séances plénières du parlement se tiennent :

- le mercredi de 13 h à 16 h environ,
- le jeudi de 9 h à 22 h environ et
- le vendredi de 9 h à 14 h environ.

Durant ces périodes, il n'y a pas de visites guidées et d'exposés à la tribune des visiteurs.

Éditeur : Bundestag allemand, Service d'accueil des visiteurs
Traduction : Service linguistique du Bundestag allemand, en collaboration
avec Pierre Debock
Mise en page : Marc Mendelson, Berlin
Aigle du Bundestag : Pr Ludwig Gies ; adaptation 2008 büro uebele
Photographies : couverture Deutscher Bundestag/Marcus Zumbansen ;
p. 2, p. 23 berne buff > fotografie ; p. 5 DBT/Junophoto/Julia Nowak-Katz ;
p. 6, p. 13 DBT/Jörg F. Müller ; p. 7, p. 9, p. 10, p. 14, p. 18 DBT/
Hermann J. Müller ; p. 8 Stella von Saldern ; p. 12 DBT/Anke Jacob ;
p. 16 DBT/Stefan Klöckner ; p. 17, p. 19 DBT/Julia Kummerow
Impression : ABT Print und Medien GmbH, Weinheim

Clôture de rédaction : janvier 2015
© Deutscher Bundestag, Berlin
Tous droits réservés.

La présente publication est éditée par le Bundestag allemand dans le cadre
des relations publiques parlementaires. Elle n'est pas destinée à la vente. Est
interdite – en particulier aux fins de promotion électorale – toute utilisation
pour les relations publiques de partis politiques, de groupes parlementaires,
de titulaires d'un mandat ou de candidats à une élection.



